Nations Unies E/CN.5/2017/NGO/21

Conseil économique et social

Distr. générale
1er décembre 2016

Original : français

Commission du développement social
Cinquante-cinquième session
1er-10 février 2017
Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par Association malienne de savoir construire, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

Merci de recycler

Déclaration

Introduction

Il n'y a aucun pays du monde ou il n'y a pas de pauvre. Elle est un phénomène général mais se varie des pays en raison de leurs situations politiques sociales et naturelles.

Le développement durable passe par l'élimination de la pauvreté.

Elle est une situation d'incapacité financière et matérielle nécessaire à la survie de l'homme. C'est le manque des ressources suffisant pour satisfaire à ses besoins nécessaires comme la nourriture, l'accès à l'eau potable la santé mais aussi à l'électricité et à l'éducation.

Il y a beaucoup de facteurs qui handicapant l'atteinte de ces objectifs. Elles sont d'ordres politiques, sociaux et naturels.

Les facteurs politiques :

Des progrès ont été enregistrés mais il n'en demeure pas moins que certaines populations vivent encore dans l'extrême pauvreté dû à un manque de politique adéquat.

Ces décisions politiques sont d'ordres internationaux qu'internes.

- De façon internationale, il doit y avoir :
  - L'allégement de la dette en faveur des pays pauvres. Car ces derniers supportent de fardeaux financiers de plusieurs années. Jamais ils ne pourront se ressaisir afin d'émerger.
  - La libéralisation du commerce internationale qui favorise la libre circulation des personnes, des biens et leur service.

  Ces causes constituent l'inégalité entre les États qui favorisent ceux développés. Ces derniers ont établi des restrictions d'accès à leur marche.
- Et de façon interne, tenus par les institutions, les engagements doivent se focaliser sur les activités primordiales.

  À savoir : l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'eau potable, la santé, l'éducation et l'électricité. Dans ce cas, il faut investir dans les ressources humaines, diversifié les secteurs d'activités, créer des emplois, financer, et faire le suivit évaluation.
  - L'agriculture étant le moteur du développement, les instants agricoles et les équipements coûtent chère aux cultivateurs. Faciliter l'accès des pauvres à la terre.
  - L'élevage et la pêche sont des secteurs non négligeables. Nous devons investir dans la production animale bovine et d'aquaculture.
  - L'ennemi premier de l'homme est la maladie.
  - La première source de l'énergie est l'électricité.

– Une éducation de qualité permettra de mener des recherches contre les maladies et diversifier les sources d'énergétiques sans conséquences climatiques.

Ensuite serrer l'étau de la gouvernance qui passe de la prise de la décision en passant par l'application à la sanction. Car la clé d'une bonne gouvernance c'est la justice.

Aucune de ces activités ne serait atteinte sans la participation des plus vulnérables (Femmes, enfants et les personnes handicapées).

Le facteur social :

Il a été constaté que les décisions politiques ne reflètent pas aux besoins des pauvres. Ils constituent le centre névralgique du développement. Plus les pauvres sont écartés à la prise de décision serait impossible de mettre sur rail un développement durable.

Les projets et programmes doivent répondent aux aspirations des cibles donnés.

Il faut créer des emplois avec l'égalité de chance. Cela permettra de mettre en valeur les ressources naturelles. Sinon il faut reconnaître que le chômage est la source du banditisme, vol, et le trafic de drogues les conflits armés. Sachant que le conflit et le développement ne font pas bon ménage.

Le facteur environnemental :

Les catastrophes naturelles: la sécheresse, le typhon, le tremblement de terre ... sont les conséquences aggravantes au développement. Elles touchent à la tous les secteurs d'activité.

Pour notre part, un Fonds d'Aide d'Urgence (F.A.U) doit être mise en place pour secourir aux victimes de ces catastrophes. D'où la signature d'un traité Droits au Secours en faveur des victimes de ces phénomène et toute forme de rébellion.

Conclusion :

Les Objectifs du Millénaire pour le Développement constituent le socle du développement. Tant que les droits fondamentaux ne sont pas respectés, l'égalité d'accès aux biens de consommation et à l'emploi n'est pas généralisée, les efforts tomberont comme un morceau du sucre dans la mer.